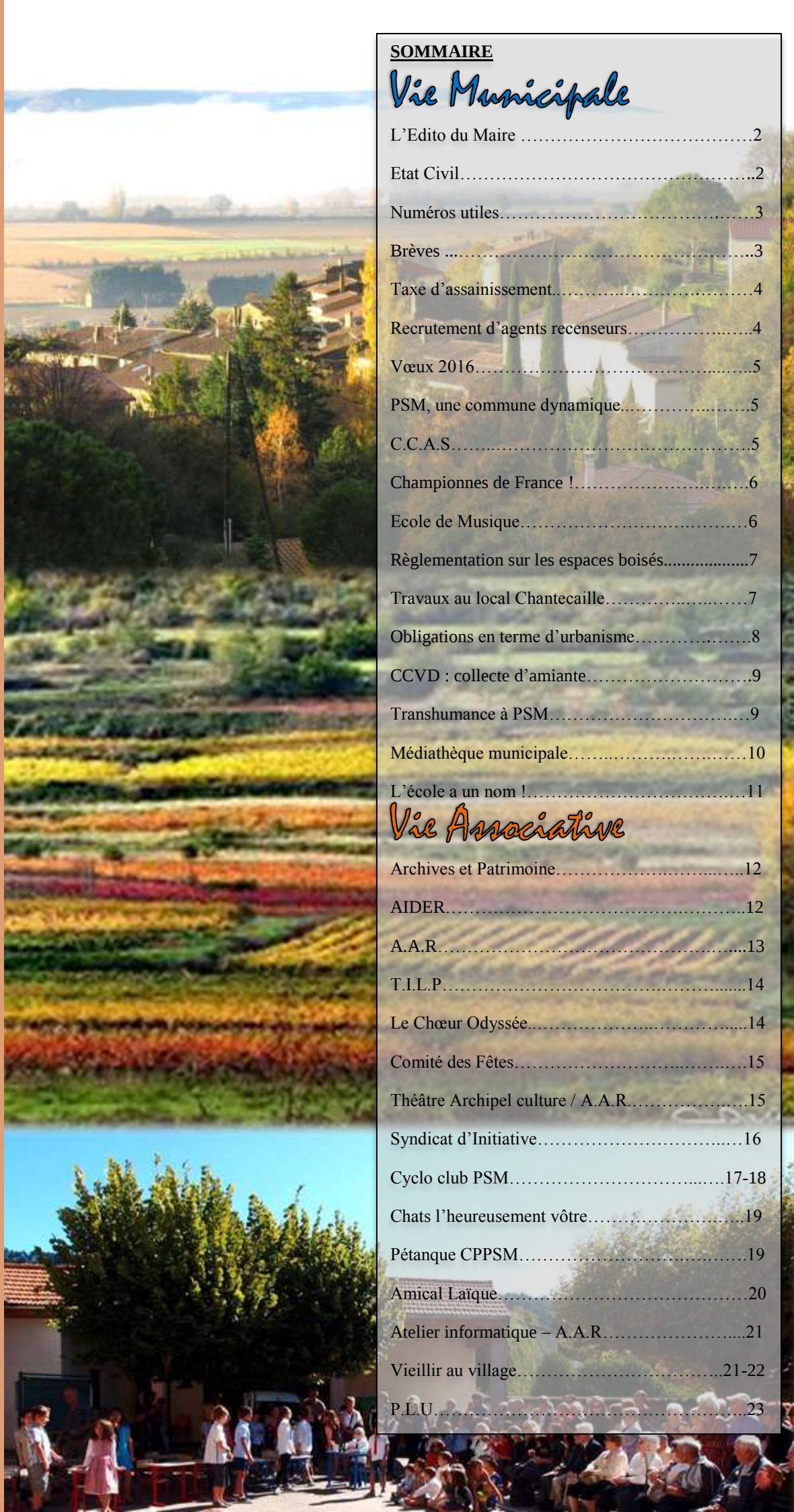


LE PUY-SAINT-MARTINOIS

Journal d'information Municipale.

N°72 – OCTOBRE 2015



SOMMAIRE

Vie Municipale

L'Edito du Maire	2
Etat Civil.....	2
Numéros utiles.....	3
Brèves	3
Taxe d'assainissement.....	4
Recrutement d'agents recenseurs.....	4
Vœux 2016.....	5
PSM, une commune dynamique.....	5
C.C.A.S.....	5
Championnes de France !.....	6
Ecole de Musique.....	6
Règlementation sur les espaces boisés.....	7
Travaux au local Chantecaille.....	7
Obligations en terme d'urbanisme.....	8
CCVD : collecte d'amiante.....	9
Transhumance à PSM.....	9
Médiathèque municipale.....	10
L'école a un nom !.....	11

Vie Associative

Archives et Patrimoine.....	12
AIDER.....	12
A.A.R.....	13
T.I.L.P.....	14
Le Chœur Odyssée.....	14
Comité des Fêtes.....	15
Théâtre Archipel culture / A.A.R.....	15
Syndicat d'Initiative.....	16
Cyclo club PSM.....	17-18
Chats l'heureusement vôtre.....	19
Pétanque CPPSM.....	19
Amical Laïque.....	20
Atelier informatique – A.A.R.....	21
Vieillir au village.....	21-22
P.L.U.....	23

Edito du Maire



Michel GILES,
Maire de Puy Saint Martin

Je veux évoquer avec vous LE SUJET qui préoccupe tous les Puy-Saint-Martinois : le devenir de notre commune en matière d'intercommunalité. Depuis notre élection en effet, nous travaillons sans relâche pour rendre effectif notre passage de la Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD) à Montélimar Agglomération.

Nous sommes en train de franchir une première étape avec la conclusion d'un accord imminent sur les conditions financières de notre sortie de la CCVD. Je fais confiance à son président qui nous a assuré que la contribution demandée se limiterait au coût du transfert des éléments de patrimoine, à savoir la zone artisanale et les bacs semi-enterrés.

Le préfet de la Drôme, qui doit arrêter dans les semaines qui viennent une nouvelle carte de l'intercommunalité, veut bien nous rattacher à Montélimar Agglomération à condition d'avoir l'accord de son président.

Je suis convaincu que nous obtiendrons cet accord, le président de Montélimar Agglomération s'étant toujours montré favorable à notre adhésion.

Nous avons évidemment beaucoup à gagner à rejoindre Montélimar Agglomération, mais Montélimar Agglomération sera également gagnante avec notre adhésion : ressources fiscales supplémentaires, zone artisanale, potentiel touristique avec une porte d'entrée naturelle de la Drôme Provençale, ...

Nous aimons le territoire de Montélimar Agglomération. Nous y avons nos habitudes. Nous nous y rendons quotidiennement pour nos études, pour nous faire soigner, pour faire nos courses, pour nous cultiver, travailler

Je ne peux pas imaginer notre avenir proche ailleurs qu'au sein de Montélimar Agglomération. C'est d'ailleurs l'avis de nos électeurs qui se sont ralliés à notre slogan « Cap à l'ouest ». C'est aussi ce qui motive la détermination et la volonté de l'ensemble du conseil municipal de rendre plus agréable et plus cohérente la vie quotidienne des 870 Puy-Saint-Martinois, et des enfants qui fréquentent notre regroupement pédagogique avec Roynac.

Je vous souhaite une belle fin d'année, et vous donne rendez-vous le samedi 2 janvier à 18h pour les traditionnels vœux municipaux et leur non moins traditionnel « munici-pot ».

Le Puy-Saint-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin
Tél: 04.75.90.16.70
www.puysaintmartin.fr
accueil@puysaintmartin.fr

Comité de rédaction :
Denis PERRIN / Nadine ADAMS
Anthony CELERIE / Danielle
GAILLARD / Michel GILES
Irène MAURIN / Jean-Michel
MURER / François VILLIEN

Etat Civil

NAISSANCES

-Louise HOUSSIN, née le 16 juin 2015, de Quentin HOUSSIN et d'Emilie RIBAS, 582 montée de Chanteperdrix.

-Julia GUERNALEC, née le 04 août 2015, de Grégory GUERNALEC et de Virginie RAMBERT-BULLIOD.

DECES

M. VENOUIL Louis, le 14 juillet 2015.

M. BOUTTIER Michel, le 14 août 2015.

M. VINAY Lucien, le 23 août 2015.

M. BOREL Pierre, le 10 septembre 2015.

MARIAGES

Mme NLOGA HONLA NLOGA & M. Anthony MARIE, le 22 août 2015.

Mme Servane PIOTON & M. Éric LE DREF, le 22 août 2015.

Numéros utiles...

Mairie de Puy-Saint-Martin

Le Village

26 450 Puy-Saint-Martin

Tél. 04 75 90 16 70

Fax. 04 75 90 43 88

Email : accueil@puysaintmartin.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30 / 17 h - 19 h

Mardi et jeudi : 08 h 30 - 12 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 16 h

SAMU	15
Pompiers	18
Police	17



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Un numéro d'urgence national et gratuit, le 114, est opérationnel pour rendre accessible les communications avec les services de secours (SAMU, Sapeurs pompiers, police/gendarmerie) aux personnes sourdes et malentendantes.

Agence postale communale

04 75 01 00 72

Les horaires de votre agence postale communale :

Tous les jours sauf le mercredi de 9h à 12h

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 12h

Samedi à 11h30

Amicale laïque Puy Saint Martin

04 75 90 28 84

Assistant(e) social(e) Crest

04 75 25 84 30

En cas de nécessité, il est impératif de prendre rendez-vous

Médiathèque Municipale

04 75 90 28 08

A côté de l'école, grande rue.

Ouverture :

mardi de 16h à 18h,

mercredi de 11h à 12h et 14h à 17h,

samedi de 10 à 12 h.

Brigade de gendarmerie de Puy

04 75 90 12 62

Permanence de 14 à 19 h.

Jours fériés : de 15 à 19 h.

Cabinet d'infirmiers

04 75 90 18 28

Cléon d'Andran - Maison médicale - Route de Montélimar

POUR PLUS DE N° UTILES

www.puysaintmartin.fr

...Brèves...

Calendrier municipal 2^e semestre 2015 :

- 1^{er} samedi du mois à 10h : conseil d'adjoints
- 2^e jeudi du mois à 18h30 : réunion des conseillers
- 4^e jeudi du mois à 18h30 : conseil municipal

Permanence adjoints

Les personnes qui souhaitent rencontrer le maire ou un adjoint le samedi matin doivent téléphoner ou adresser un e-mail au secrétariat pour demander un rendez-vous.

Permanence du CCAS :

Irène MAURIN reçoit le dernier vendredi de chaque mois, de 9 à 12h, en mairie.

Cadre de Vie & Bien vivre ensemble

Nous rappelons à tous les habitants qu'il est **interdit de passer les tondeuses & débroussailleuses dans les jardins les dimanches & les jours fériés.**

Merci de votre compréhension pour le bien-être de tous dans votre quartier et dans notre village.



Taxe d'assainissement

Plusieurs Puy-Saint-Martinois ont été étonnés de recevoir pour la première fois du Trésor Public leur taxe d'assainissement.



La taxe (ou redevance) d'assainissement est due pour toute habitation raccordée au tout-à-l'égout. Elle contient :

- l'abonnement au service et la « prestation assainissement » qui dépendent respectivement de la durée d'occupation du logement et de la consommation en eau de l'année écoulée (N-1) : les deux coefficients permettant leur calcul sont fixés par la commune de Puy-Saint-Martin ;
- et une redevance de modernisation dont le taux est fixé par l'Agence de l'eau, et qui lui est reversée.

Dans certaines communes, la gestion de cette redevance communale est confiée au gestionnaire de l'eau potable (la SAUR par exemple). Elle apparaît sur la même facture d'eau sous la dénomination « collecte et traitement des eaux usées ».

LA COMMUNE RECRUTE DEUX AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre de la prochaine campagne de recensement 2016, la commune de Puy-Saint-Martin recrute deux agents recenseurs pour la période de janvier et février 2016.

Mission :

Sous la responsabilité du coordonnateur communal, l'agent recenseur assurera des enquêtes de recensement de la population selon un secteur géographique défini :

- effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur ;
- déposer les questionnaires auprès des habitants et les récupérer dans les délais impartis ;
- vérifier, classer, numéroté et comptabiliser les questionnaires recueillis ;
- rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine ;
- restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

Le permis B et un véhicule seront appréciés.

Profil de l'agent recenseur :

- Aisance relationnelle, bonne présentation et courtoisie indispensable.
- Grande disponibilité et ténacité : besoin d'exercice de la mission le soir et le samedi.
- Capacité d'assimilation : assimilation rapide des règles élaborées par l'INSEE en matière de recensement.
- Discrétion et sens de la confidentialité.
- Rigueur et méthode.

L'agent recenseur bénéficiera de deux ½ journées de formation dispensées par l'INSEE début janvier. Entre les deux, il devra effectuer la tournée de reconnaissance en amont de la collecte qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Rémunération selon le nombre de bulletins individuels distribués et de logements recensés (de 800 à 1.000 Euros).

Coordonnateur communal : Patricia PLUMEL

Les candidatures (CV + lettre de motivation manuscrite) sont à adresser **avant le 21 novembre 2015** à la Mairie de Puy-Saint-Martin.



Vœux 2016 et accueil des nouveaux habitants de Puy-Saint-Martin

La cérémonie des Vœux 2016 aura lieu le **samedi 2 janvier 2016 à 18h00** à la salle des fêtes de Puy-Saint-Martin.

A cette occasion, le maire et son conseil municipal organiseront un **accueil des nouveaux habitants de la commune**. Un livret d'accueil leur sera remis. Afin de préparer au mieux ce moment convivial, il est demandé aux nouveaux habitants (nouveaux propriétaires et locataires à compter du 1/01/2015) de se présenter ou de téléphoner au secrétariat de mairie pour donner leurs coordonnées et leurs dates d'arrivée sur la commune. Merci d'avance.



Vie Municipale

Puy-Saint-Martin : une commune dynamique !

Des entreprises ou professions libérales ont choisi de s'installer à Puy-Saint-Martin :



ALU FER LA VALDAINE : Menuiserie aluminium et PVC, serrurerie, ferronnerie.

CAPLAN : Bureau d'Etudes Technique Bâtiment, assistance à la Maîtrise d'ouvrage, spécialisation dans la conception de structures métalliques pour les bâtiments d'architecture, industriels ou commerciaux.

Anne CHIMCHIRIAN : Psychologue.

FREVAL DECOR : Sérigraphie pour la décoration de produits destinés à la cosmétique, les arts de la table, les objets décoratifs, la joaillerie.

Virginie PINTO DA COSTA : Biographe familiale.

SE-CREATION : Servane et Éric : Perliers d'art.

Si vous souhaitez faire part de votre installation récente à Puy-Saint-Martin, communiquez vos coordonnées à accueil@puysaintmartin.fr.

C.C.A.S

Bourse aux jouets et aux livres

Comme l'an dernier le CCAS de Puy-Saint-Martin organise, le **28 novembre de 9h à 16h**, une bourse aux jouets et aux livres pour enfants. Le principe est le même. Nous vous invitons à déposer des jouets, jeux et livres dès maintenant en mairie et nous les vendrons pour une somme très modique. Les bénéfices de cette vente iront directement aux aides pour les familles et personnes les plus défavorisées de notre commune après avis de la commission CCAS. Tout le monde a la possibilité d'acheter ces articles.



Ce même jour, devant la salle des fêtes, une vente de boudin sera organisée par l'Amicale Laïque.

Dans le cadre des « après-midi détente et bien-être »,

Le **22 novembre 2015 de 14h à 16h**, nous vous convions en partenariat avec la commune de Roynac et le CLIC montilien à participer à une initiation danse de salon suivi d'un goûter. Initiation ouverte à tous sous la direction d'un professeur diplômé, grands et petits, venez nombreux bouger sur la piste !

Championnes de France !

Vie Municipale

Puy-Saint-Martin peut s'enorgueillir d'héberger une championne de France de boule Lyonnaise en la personne de Catherine Pellerin née Moulin. Déjà championne de France en 2013, elle a réitéré son exploit cette année à Saint-Denis-lès-Bourg dans l'Ain, remportant un second titre en Triplette avec ses mêmes coéquipières que sont Véronique Maisonneuve et Lysiane Locatelli. C'est le vendredi 11 septembre que la municipalité a organisé une réception à la salle des fêtes afin d'honorer ces trois championnes.



Comme l'a évoqué le maire Michel GILES « Ce n'est pas tous les jours que l'on fête des championnes de France et encore moins des doubles championnes. Puy-Saint-Martin est fière et flattée d'accueillir ces championnes, et on constate encore une fois que le sport permet à notre village de rayonner ... avec cette fois-ci la Boule Lyonnaise » Même si ce sport est moins pratiqué depuis quelques décennies, et encore moins par les femmes, il est devenu une affaire de spécialiste ce qui n'enlève rien au mérite de nos championnes. Il y a quelques années, « La longue » se pratiquait dans quasiment tous les villages avec, le dimanche après-midi, de mémorables parties au Champ de Mars pour ce qui concerne notre commune. Marcel, le papa de Catherine, participait à ces parties et nul doute qu'il serait fier, avec son épouse, de la performance de « la petite ». Accompagnées de nombreux amis et parents, ces championnes forts sympathiques méritaient bien de recevoir un bouquet de fleurs avec la médaille de la commune avant, bien entendu, l'apéritif servi par les élus.

Encore UN GRAND BRAVO à ces Championnes.

Ecole de Musique André Borne



Dès le 20 septembre, l'école de musique André Borne a ouvert ses portes ;

En avance, donc, par rapport à l'an dernier.

Cela donne aux professeurs, une plage plus étendue pour dispenser leurs cours. Ce n'est pas le seul changement que l'école connaît. Il y en a notamment un qui n'est pas très réjouissant : notre professeur de flûtes et saxophone, Johannes Leis, n'a pas trouvé d'élèves cette année. Heureusement, il y en a de plus positifs : la grille tarifaire s'est simplifiée et assouplie (cours en quinzaine) ; elle est devenue plus accessible avec, notamment, des cours d'une durée de 20 minutes et la création de forfaits avantageux. Information intéressante : l'utilisation des « chèques top départ » du département est possible pour le règlement des cotisations, adressez-vous à la mairie.

Les élèves de guitare, de basse, de batterie et de musique actuelle déménagent et seront hébergés dorénavant à l'école de musique, ce qui est plus agréable et, surtout, plus bénéfique pour la « santé » des instruments de musique. Les graines semées l'an dernier commencent à donner des fruits : un atelier de musique actuelle a pu être créé.

Cette année est aussi marquée par l'arrivée d'un plus grand nombre d'élèves adultes, bienvenue à eux ! Il n'est jamais trop tard pour se lancer dans l'apprentissage d'un instrument ou du chant ! Les professeurs et moi-même, sommes soucieux d'insuffler beaucoup de dynamisme à l'école, de donner aux élèves des occasions de jouer et d'œuvrer en harmonie avec les parents dont le rôle est essentiel pour assurer une bonne progression dans la maîtrise du chant et des instruments. Enfin, il est toujours possible de s'inscrire à l'école, il reste des places ! Tous les renseignements (notamment les numéros de téléphones des professeurs et de moi-même), ainsi que les fiches d'inscription, sont accessibles sur le site de la mairie. N'hésitez pas à nous contacter. À l'entame de cette nouvelle année musicale, les professeurs et moi-même sommes dans la joie d'accueillir les élèves, les anciens et les nouveaux. Nous nourrissons l'espoir que tous y trouvent leur compte.

Patrick CISTERNE – Directeur.

Reglementation sur les espaces boisés

Le défrichement d'un terrain ne peut être exercé sans autorisation

Le défrichement est défini comme étant "la destruction de l'état boisé d'un terrain et la suppression de sa destination forestière" : par exemple, couper les arbres et dessoucher sans reboiser, mettre en culture, planter des vignes, construire un bâtiment, creuser un plan d'eau, installer une pelouse, mettre en pâture ...

Le déboisement est une coupe de bois qui n'entraîne pas de modification de la destination du sol. En général, le propriétaire laisse repartir la végétation. On parle alors de «nettoyage» de la parcelle. Le déboisement est soumis dans certains cas à autorisation

Le débroussaillage est un travail entrepris dans le but de protéger le terrain contre l'incendie, tout en lui gardant sa vocation forestière.



Vie Municipale

Le principe général est qu'il faut une autorisation préalable pour pouvoir effectuer un défrichement. Nul ne peut user du droit de défricher ses bois sans avoir préalablement obtenu une autorisation administrative de la part de la Direction Départementale des Territoires.

Le défrichement illicite, un délit

Le défrichement non autorisé est un délit sanctionné par les articles L313 et suivants du Code forestier.

Le cas particulier des espaces boisés classés

Les plans locaux d'urbanisme peuvent classer comme espaces boisés, les bois, forêts, parcs à conserver, à protéger ou à créer, qu'ils relèvent ou non du régime forestier, enclos ou non, attenant ou non à des habitations. Ce classement peut s'appliquer également à des arbres isolés, des haies ou réseaux de haies, des plantations d'alignements. Le classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements, et donc tout défrichement.

Toute demande de défrichement située en espace boisé classé au document d'urbanisme de la commune sera automatiquement refusée (**vérifier dans le document d'urbanisme de la commune**).

Début des travaux du local « Chantecaille »



Les travaux de réhabilitation du local « Chantecaille » débutent début novembre. Cet espace non occupé depuis plusieurs années deviendra un espace multi-services communal regroupant La Poste, la Médiathèque, le Syndicat d'Initiative, une annexe de la Mairie ainsi qu'un Espace Public Internet et une salle de réunion. Ce projet novateur, modulable et permettant la mutualisation d'équipements et de personnels, ouvrira ses portes au premier trimestre 2016. Le budget des travaux s'élève à 33600€ HT, subventionné par l'Etat et le Département.

Petit rappel des obligations en terme d'urbanisme

Vie Municipale

Lorsque vous réalisez des travaux, même mineurs, ceux-ci peuvent être soumis à des déclarations d'urbanisme obligatoires.

Pour tout complément d'information, le secrétariat de la mairie est à votre disposition pour vous renseigner et vous aider dans ces démarches administratives. Vous pouvez également consulter le site de la mairie « Urbanisme – PLU », « Urbanisme ».



1) Déposer une déclaration préalable ! « DP » (formulaire Cerfa 13404)

Pour une modification de façade ou de toiture, un ravalement de façades, une ouverture de fenêtre ou de porte, une construction de clôture, de piscine, de balcon, mais aussi les divisions de terrain ou encore la création d'une pièce d'habitation supplémentaire n'excédant pas 40m², voire le changement de destination d'un local sans modification des structures porteuses, vous devez déclarer vos travaux auprès du service de l'urbanisme (Mairie).

2) Déposer un permis de construire ! (PC) (formulaire Cerfa 13406 ou 13409)

Le permis de construire est nécessaire pour toute construction neuve d'une surface supérieure à 20m² ou pour l'extension d'un bâtiment existant portant sur une surface supérieure de 40m², voire les piscines dont la couverture a plus de 1,80m de haut, quelle que soit la superficie.

NOTA : Il faut savoir que construire sans permis ou sans déclaration préalable, c'est s'exposer à des sanctions : amendes, remise en l'état des lieux ou démolition de la construction peuvent être exigées.



3) Demander un certificat d'urbanisme ! (CU)

Ce document s'impose pour savoir si le terrain est constructible ou non ; il est aussi nécessaire pour déterminer s'il est possible de réaliser un projet.

4) Déposer un permis de démolir ! (PD)

Pour toute démolition, partielle ou totale, ce document est exigé.

5) Déposer un permis d'aménager ! (PA)

Le permis d'aménager devra être déposé notamment pour les lotissements qui créent *plus de deux lots* et lorsqu'ils prévoient la réalisation de voies ou espaces communs.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à demander plus de renseignements en Mairie ou rendez-vous sur :



<http://www.puysaintmartin.fr/fr/information/76243/urbanisme>

Collecte de l'amiante réservée aux particuliers.

Afin de répondre à une demande des usagers et pour améliorer le traitement des déchets du territoire, les élus de la CCVD ont décidé de proposer un service de collecte de l'amiante lié réservé aux particuliers habitant le territoire de la CCVD.

Dans la mesure où l'amiante est classifié comme déchet dangereux, des conditions spécifiques d'apports et de dépôt sont à respecter.

Quand l'amiante est collecté ?

Le 1^{er} vendredi de chaque mois à partir de septembre 2015 aux horaires suivants :

Horaires d'été : 8h00 à 12h30 / 13h30 à 17h00

Horaires d'hiver : 9h00 à 12h30 / 13h30 à 16h00

Où apporter l'amiante ?

Uniquement à la déchetterie d'Eurre, quartier Brunelle.

Vous devez préalablement prendre rendez-vous au plus tard la veille de votre apport au 04.75.25.43.82.

Pour plus d'informations sur les conditions de dépôt, les quantités et les précautions, rendez-vous sur le site internet de la CCVD www.valdedrome.com.



Transhumance à Puy-Saint-Martin



Traversée du village par le troupeau de 300 brebis, 3 à 5 chiens, ânes de bât ; le troupeau qui est passé ce mois d'avril à Puy-Saint-Martin, mais en sens inverse, viendra de Manas en direction de Roynac le samedi **28 novembre**.

Horaire à préciser, impossible de faire marcher les moutons de nuit!



Les horaires de la Médiathèque sont maintenus :

Mardi 16h à 18h / **mercredi** 11h à 12h et 14h à 17h / **samedi** 10h à 12h

Nous réfléchissons à d'autres possibilités d'ouverture au public pendant les vacances scolaires.

Formation

3 bénévoles ont pu bénéficier début 2015 de la formation ABC de la médiathèque départementale « Animer une Bibliothèque Communale ». Au cours d'une réunion de travail, elles nous ont restitué le contenu de leurs 10 jours de formation et leur satisfaction d'avoir pu en bénéficier. Le débat :

- Quelles qualités les bibliothécaires doivent-elles développer ?
- Quels services la bibliothèque doit-elle proposer ?
- Comment s'organiser pour que chacun puisse apporter sa contribution à la satisfaction de tous ?

Depuis cet été, la médiathèque a participé

-à l'organisation du **Concert de la Chorale du Delta** dirigée par Coline Serreau le 26 juillet. Merci aux choristes et musiciens de nous avoir offert cette belle respiration estivale.

Environ 300 personnes sont venues écouter et apprécier cette prestation. Certaines ont participé avec les choristes au pot de l'amitié donné par les bénévoles à l'issue du concert ;

-à la brocante du 30 août – **Vente de livres** au profit de la Médiathèque ;

-au **Forum des Associations le 5 septembre** ;

-à la « **fête de l'école** » organisée le week-end des 18 au 20 septembre : exposition d'encriers et objets se rapportant à l'écriture et présentation de livres sur l'école d'autrefois... ;

-dans le cadre des **Cafés littéraires de Montélimar**, quelques bibliothécaires ont pu participer aux lectures dans les bibliothèques de Cléon et Marsanne.

- à l'organisation de la soirée « contes d'Orient et d'ailleurs » le 16 octobre.

Les animations régulières

-l'**accueil scolaire** à la médiathèque pour les CP et Grande Section, à l'école pour les plus petits ;

-les **BéBés Lecteurs** : les dates des séances ont été communiquées par l'envoi d'un dépliant aux parents des enfants de moins de 3 ans (4^e trimestre : 8 octobre / 12 et 26 novembre / 10 décembre) ;

-les séances des **Contes** pour tous les enfants de l'école chaque trimestre (9 séances).

Les animations du 4^e trimestre 2015

-**Club de lecteurs** : Comme nous vous l'annoncions dans le n° 70 du mois de mars 2015, notre projet Club de lecteurs tient toujours. Toute personne intéressée par la lecture pourra venir présenter ses coups de cœur ou venir simplement s'informer. Les bibliothécaires sont à votre disposition pour vous renseigner. Elles vous accueilleront avec plaisir.

-**Théâtre : IMPRO' A CHAUD, à la salle des fêtes, le samedi 14 novembre à 20h30.**

Théâtre d'improvisation par la Cie L'Improdrôme. Cette animation est proposée dans le cadre de la saison culturelle des bibliothèques par le Conseil Départemental de la Drôme et organisée par la Médiathèque Départementale de la Drôme.

Ce spectacle est gratuit et sera suivi d'un pot de l'amitié.

Pour 2016, à vos agendas...

-Théâtre avec la Comédie Itinérante : « Le Pas de Bême », mise en scène d'Adrien Béal, compagnie Théâtre Déplié – Création- avec Charlotte Cormoran, Etienne Parc et Pierrick Plathier. **Le mercredi 3 février 2016 à 20h à la salle des fêtes.**

-Soirée CONTES : **samedi 5 mars 2016 à la salle des fêtes à 20h30.** Sophie Biset présentera en avant-première son nouveau spectacle. Vous en saurez plus ... au prochain numéro.

L'école de Puy-Saint-Martin

a un nom !

C'est désormais chose faite ! L'école publique de Puy-Saint-Martin se nomme : « **Ecole Publique Violette et André Morin** », ce couple d'instituteurs qui a marqué le village. Tous deux ont laissé leur empreinte de par leur engagement auprès des élèves de la commune, mais aussi dans le domaine de la solidarité. Les différents discours et témoignages, empreints de beaucoup d'émotion, ont décrit ces engagements forts.



Vie Municipale



Le spectacle des enfants...

Ces trois journées (18,19 et 20 septembre) ont connu une belle affluence. La journée de samedi a été conçue sous le signe de la laïcité et du lien social, comme certainement l'auraient imaginée Mme et Mr Morin. La cour de l'Ecole de Puy-Saint-Martin était inondée de soleil et de ce lien d'amitié et de fraternité. Des personnes de tous âges qui ont fréquenté cette école à un moment donné de leur vie se sont retrouvées. Ces personnes ont eu le plaisir d'échanger les souvenirs vécus dans ce lieu.

Nous attendions une dizaine de personnes pour la dictée de l'après-midi. Soixante personnes y ont participé, dans un esprit décontracté et avec l'intention de simplement participer à cet événement. La correction a montré des talents en orthographe, la plupart ayant fait entre 0 et 3 fautes. Bravo !

Les expositions d'Archives et Patrimoine et de la Médiathèque ont encore montré le travail studieux de tous leurs membres. La projection d'anciennes cartes et affiches pédagogiques a beaucoup intéressé les personnes. La Conférence de Monsieur Boucher était passionnante et à la portée de tous. La présentation originale du film par le président du Syndicat d'Initiative et d'un jeune Puy-Saint-Martinois a parfaitement clôturé cette journée pleine de bons moments.



Archives et Patrimoine présente l'exposition

Sans la participation de tous, Archives et Patrimoine, la Médiathèque, le Syndicat d'Initiative, la Municipalité, de personnes anonymes, les enseignants, les actuels élèves de Puy-Saint-Martin et de Roynac, les élus, rien n'aurait été possible.



L'arbre de la Laïcité a été planté...

Merci à tous et à une prochaine aventure autour de l'école et du lien.

Irène Maurin

Soutenir la vie associative, notre choix...

Pour la municipalité, travailler avec force au dynamisme de la vie culturelle et sportive de Puy Saint Martin constitue une priorité car elle contribue grandement au « bien vivre » au village. Elle soutient vivement les associations qui lui donnent sa vitalité.

Rendez-vous aux manifestations organisées par nos associations.

Archives et Patrimoine

Petite histoire du ruisseau Charivari

D'après le B B I : délibérations consulaires de 1784 à 1792.*



« L'an mille sept cent quatre-vingt-douze et le neuvième octobre, nous maire et officiers municipaux sur la réquisition du procureur de la commune, en vertu des plaintes à lui portées par un grand nombre de citoyens habitants de ce lieu, avons fait convoquer le conseil général de la commune pour délibérer sur le changement d'un mauvais ruisseau situé dans notre territoire ... » qui inonde régulièrement les terres et en ce mois d'octobre a causé des « dommages incalculables » ...

« Considérant qu'il serait possible de le mettre dans un emplacement qu'il aurait son cours et qu'il tiendrait dans son lit presque sans réparations en le changeant à sa droite sur l'étendue des dites deux cent toises, ce qui serait une petite dépense et qui serait d'un grand avantage pour un grand espace de terrain qui se trouve placé à sa chute, et des meilleurs terrains de notre territoire » ...

« La présente entreprise étant d'une nécessité urgente et extrêmement pressante pour pouvoir soulager les terrains inondés ... » les officiers municipaux « sous l'avis du directoire du district ordonneront l'exécution moyennant le paiement des dommages et intérêts aux dits propriétaires. »

Ainsi fut détourné le ruisseau qui coulait au milieu des champs situés au nord du stade actuel (quartier de La Grange). Depuis, Charivari, endigué à son arrivée dans la partie plane, récupère les eaux pluviales des collines, dont La Pigne, situées au nord/nord-est du village et les conduit jusqu'à l'Ancelle (confluent entre Roynac et Cléon d'Andran).

Un autre ruisseau, le Téron, complète le rôle de Charivari.

Ces deux ruisseaux ont permis d'assainir toutes les terres autrefois inondées.

**B B I : classification des Archives Départementales pour les délibérations consulaires.*

Prenez contact avec nous ! Gabriel VINCENT : 04.75.90.11.31

Association AIDER – Logement participatif

Logement participatif : ou se loger autrement

L'association **AIDER** est très active en Drôme et Ardèche. L'idée est de partager son domicile avec des étudiants ou des personnes accédant à un nouvel emploi ou des personnes qui souhaitent se donner du temps pour trouver un logement. Si vous disposez d'un espace libre (chambre, studio ...) dans votre domicile, **AIDER** vous accompagne vers un hébergement partagé que vous viviez seul, en famille, que vous soyez actifs ou retraités, si vous souhaitez créer des liens de solidarité sous votre toit.

Comment ça marche plus précisément ? Vous pouvez vous mettre en relation avec l'association **AIDER** auprès de Monica FIORIELLO, Laure GOUMAT, Sandrine LAVALLE, Hôtel d'entreprise Ecosite du Val de Drôme à 26400 EURRE, 04 75 40 99 24, cohabitons@aider-initiatives.fr

Activités proposées dans le cadre de l'A.A.R

Atelier Création Sésame Arc en Ciel

Artiste de nature, plasticienne intervenante par la thérapie de l'Art, mon travail est d'offrir un éveil créatif aux enfants dans la simplicité. En salle, au cœur de la nature ou sur des sites à aménager, des ateliers variés et adaptés à chacun ...

Je propose de découvrir notre créativité ensemble, l'objectif n'étant pas de reproduire ou de suivre un modèle mais bien de se livrer à des recherches parfois individuelles et souvent collectives pour bénéficier et de l'interaction et de toutes les expériences de chacun.

Contact : Christine Guillou , Atelier Création Sésame Arc en ciel , Nature Magique, 0627494870



Vie Associative

Les *cours et ateliers de dessin, peinture et arts plastiques*, destinés aux adultes débutants ou confirmés, commencent en octobre. Ils sont destinés à toutes les personnes qui aimeraient dessiner ou peindre et qui ont besoin de techniques pour exprimer leur sensibilité et leur créativité « artistique ». Ces ateliers ont lieu sous l'égide de l'A.A.R. de Puy-Saint-Martin et sont animés par Sylvie Verschoote, peintre.

Le nombre de participant par groupe est limité de façon à ce qu'elle puisse être à l'écoute de chacun.

On y pratique le dessin, la peinture acrylique (de préférence) et les techniques mixtes dont les collages. Parfois avec des consignes collectives, parfois individuelles, un des objectifs étant de permettre l'expression vraiment singulière de la personne, tout en donnant des moyens à cette expression.

On s'exerce et se familiarise avec les outils du dessin et de la peinture, dans un esprit d'expérimentation et de découverte (souvent étonnée). On acquiert les bases nécessaires au regard « du peintre », ce qui peut signifier changer sa vision des choses. On alterne le dessin ou la peinture à partir d'observations, paysages, personnages, compositions tirées de l'observation du réel avec une approche plus ludique et abstraite de formes et de couleurs.

Les ateliers déjà déterminés ont lieu **le mardi après-midi de 14 à 17h tous les 15 jours** : à commencer pour un groupe par le **mardi 6 octobre**.

Un 2^e groupe est mis en place, décalé d'une semaine, les mardis tous les 15 jours de 14 à 17h à partir du **mardi 13 octobre**.

Ces ateliers ont lieu à la salle Clément, dans le préfabriqué situé dans le parc de la mairie de Puy-Saint-Martin. Il reste quelques places (1 dans le 1^{er} groupe, 3 dans le second). Il est possible de s'inscrire en cours d'année sous réserve de place disponible.

Un projet est en cours d'un atelier de week-end, samedi et dimanche par trimestre et/ou d'un samedi par mois.

Pour tout renseignement, s'adresser à Sylvie Verschoote, 04 75 90 33 14, sylvie.verschoote@wanadoo.fr

La section *Patois* a repris le lundi 5 octobre à la salle Clément pour une séance tous les 15 jours, de 17h30 à 18h30, et à partir de fin octobre, de 17 à 18h.

Un nouveau motu est sur le point de naître dans « l'archipel culture de l'ARR » qui aura comme objectif de dynamiser l'organisation d'événements culturels dans le village. Il y en a déjà de nombreux grâce aux diverses structures existantes, mais cela demande beaucoup de travail et d'investissement, ce qui limite forcément le nombre des manifestations. Pour soutenir l'attractivité du village, il serait bien qu'il y en ait davantage.

Nous donnons rendez-vous à tous ceux intéressés par l'animation culturelle du village et susceptibles de participer à l'activité de cette nouvelle structure à une réunion d'information et de discussion **le mercredi 4 novembre à 18h dans la salle 1 de l'Espace Clément**.

* Motu : îlot en Polynésie. Là il s'agit d'une nouvelle structure.

Adieu TISM et COCORIN Bonjour le TILP



Un repas convivial - Yolande remercie Maurice et son épouse

Dimanche 4 octobre, le Théâtre Intercommunal Saint-Martin et Lo Cocorin de La Pinha se sont retrouvés pour un repas convivial à l'auberge des 3 Becks, à Pont de Barret, entièrement offert par le TISM, avec d'anciens membres du Cocorin et du TISM ainsi que son metteur en scène, Maurice Chalamel, et son épouse. Au moment des desserts maison, Yolande Garaix, présidente du TISM les a vivement remerciés, cadeau à l'appui ; Maurice remerciant en retour l'ensemble des acteurs qu'il a mis en scène pendant de nombreuses années. Yolande a aussi souhaité le succès au Théâtre Intercommunal de La Pinha, né de la fusion des deux associations dissoutes.

Comme il l'avait exprimé à l'occasion du forum des associations, le 5 septembre, le TILP qui prépare en occitan et Français la comédie « Les Urnes », d'après Paul-Jacques Bonzon revisitée par Jean-Michel Besson et jouée avec succès par le TISM sous le titre « Les gaietés de l'isolement », souhaite pouvoir présenter aussi une pièce en français aux 20^e Rencontres de Théâtre Amateur pour lesquelles une réunion est prévue à Blacons, le 12 octobre. Pour le moment, le TILP se réunit en principe un mardi sur deux, à 18h, à l'espace Clément mais espère pouvoir le faire chaque mardi alternativement pour du théâtre en français et en occitan.

Pour rejoindre le TILP, renseignements au 04 75 90 14 84 ou ycordeil@hotmail.fr.

Le Chœur Odyssée

Après une saison 2014/2015 consacrée aux madrigaux italiens de la renaissance, le Chœur Odyssée se lance dans un programme de musique sacrée. On recherche encore quelques choristes pour compléter le chœur, particulièrement deux voix de basse. Répétitions le lundi à 20h à l'espace Clément. Renseignements auprès de Philippe Simon 06 28 29 54 30.

Retrouvez-nous dans la rubrique association sur le site de la commune, ou sur notre nouveau site : choeurodysee.wordpress.com

En photo :

-un extrait de notre prestation au grand concert choral où le Chœur Odyssée invita 5 chorales pour la fête de la musique en l'église de Puy-Saint-Martin.

Contact : Ph. Simon 06 28 29 54 30 / philippe.simon0275@orange.fr



Le comité des fêtes a fait son bilan des festivités 2015 et il est positif!

Nous avons organisé cette année le loto (le 3^e dimanche de mars), la fête de la musique, la fête du 14 juillet, la vogue et notre **nouveauté de l'été : les marchés estivaux du lundi soir qui ont été un succès.**



Suite à divers petits problèmes survenus cette année, nous envisageons de renforcer la sécurité en 2016. Concernant la fête foraine, nous avons eu quelques désagréments avec les manèges. Ceci n'est pas de notre volonté ni celle de la mairie, mais simplement la conséquence que depuis trois ans, nous avons demandé aux forains de fournir la conformité de leurs manèges et nous n'avons plus accepté qu'ils se branchent hors réglementation sur le réseau EDF.

Ces derniers refusent que nous fassions appel à d'autres ; tout ceci relève de notre responsabilité. Cela génère le mécontentement de certains parents. Pour les enfants, nous avons donc investi cette année dans des animations gonflables gratuites pour tous, pour un montant de 450 euros. Cette formule pourra être améliorée en 2016 si le budget le permet.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires -restaurateurs, associations, commerçants, mairie, employés communaux- et bien sûr tous nos bénévoles actifs et bénévoles d'un jour sans qui nous n'aurions rien pu faire et surtout l'organisatrice depuis deux ans du défilé aux lampions.



Nous sommes une équipe soudée, une équipe d'amis qui prend plaisir à faire vivre le village.

Au nom de toute l'équipe du comité des fêtes, nous remercions **François et Michèle** qui sont respectivement le président et la secrétaire de notre association. Ce sont des personnes formidables qui ont redonné vie au comité des fêtes depuis quelques années et qui malheureusement quittent notre beau village de Puy-Saint-Martin.

La nouvelle équipe qui va se former (avec on l'espère de nombreux arrivants pour 2016) souhaite continuer dans cette dynamique afin que cette bonne ambiance perdure.

Pour connaître plus en détail le bilan 2015 et apporter vous aussi votre aide au comité des fêtes, nous vous invitons à nous rejoindre lors de notre assemblée générale qui aura lieu **le 2 décembre à 18 heures à la salle des fêtes.**



A cocher dans votre agenda : 16 janvier 2016, grande soirée théâtre !

Enfin ! Vous l'attendiez avec impatience ! **Le 16 janvier 2016 à 20h30**, l'AAR vous invite à assister à la dernière création de l'atelier-théâtre « Si je serais... » de l'Archipel culture : « **Pot-pourri** » (titre provisoire). Elle sera jouée dans la salle des fêtes de Puy-Saint-Martin. Une distribution prestigieuse ! Pensez, dans les rôles principaux, vous retrouverez : Bernadette, Christophe, Danielle, Emilie, Gérard, Joelle, Liliane, Marie-Jo, Mireille, Monique ! Les décors sont de notre grand peintre de Puy-Saint-Martin : Philippe ! La technique est assurée par la solide équipe animée par Julien ! La mise en scène est assurée par Patric.

Bref, une soirée de théâtre, de rire, à ne pas manquer !
Informations : Patric Cisterne 06 01 22 28 69 - pc63ne@gmail.com



« Sur les pas d'Adèle... »

A l'appel du Syndicat d'Initiative, une soixantaine de personnes, dont François Guillemot, parent éloigné d'Adèle Clément, se retrouvèrent ce 26 septembre pour inaugurer le circuit de balade pédestre « Sur les pas d'Adèle... ».

Adèle Clément, célèbre violoncelliste de la 1^{re} moitié du XX^e siècle, a donné son nom à cette déambulation à travers Puy-Saint-Martin. Elle sera votre guide et vous promènera à sa suite à la découverte, agrémentée de 14 panneaux didactiques, de ce village qu'elle a tant aimé ...

Patrick Darnaud, auteur-compositeur-interprète du cru, introduisit cette cérémonie au son de sa chanson « Sur les pas d'Adèle... ».

Ensuite, ce fut le moment de dévoiler le panneau n°1, tâche dont s'accomplit fort opportunément François Guillemot, descendant par alliance d'Adèle Clément.

Après les discours protocolaires, le duo « Christophe Grand et Petit » (violoncelle et piano) agrémenta cette cérémonie avec une interprétation magistrale d'œuvres de Fauré, Saint-Saëns, Ravel et ponctua sa prestation par deux pièces populaires chinoises que le public, connaisseur, applaudit avec ferveur, rappelant par là qu'Adèle donna plusieurs concerts en Extrême-Orient.

Le Syndicat d'Initiative remercie bien chaleureusement ses partenaires qui ont permis de concrétiser ce projet : les propriétaires privés et institutionnels qui ont accepté la pose d'un panneau sur leur mur ou façade, l'association Archives et Patrimoine qui travaille depuis plusieurs mois à une brochure sur Adèle Clément et qui n'a pas hésité à lui faire profiter des résultats de ses recherches ainsi que de sa connaissance approfondie de Puy-Saint-Martin, Bertrand Tichon de l'entreprise drômoise Second Guide pour l'application d'audio-guide disponible à partir d'un « Smartphone », ainsi que l'équipe municipale qui a encouragé cette réalisation et s'est occupée du placement des 14 panneaux qui agrémentent le parcours.



Les promeneurs autour de Patric Cisterne au Chastelas

Un apéritif festif proposé avec la collaboration de producteurs régionaux (la cave Monge-Granon à Vercheny, le domaine du Chardon Bleu à La Roche-Saint-Secret, Le Colombier à Sallettes, Croc-Déli-Drôme à Cléon d'Andran et Lou Cayou à Roynac) clôtura cette matinée.

L'après-midi, une quarantaine de personnes se retrouvèrent pour une visite accompagnée « Sur les pas d'Adèle... » qui leur permit de découvrir ce parcours d'1h30 à travers les ruelles du village.

Le départ du parcours se situe à la Mairie ; un plan du cheminement y est disponible ainsi qu'au Syndicat d'Initiative et sur le site de la Mairie, rubrique « Tourisme » (<http://www.puysaintmartin.fr/fr/rubrique/5/tourisme>).

Fr. Guillemot découvre le panneau n°1



Cinéma

Les amateurs de cinéma répondront « présents » à la salle des fêtes (séance à 20h30) les mardis 27 octobre pour le film d'animation de Mark Osborne « Le Petit Prince » inspiré du livre éponyme d'Antoine de Saint-Exupéry et 24 novembre pour « Life », un film sur James Dean.

Le Cyclo Club Saint-Martinois en Chine – Novembre 2014

Une pensée aux cyclo touristes français qui ont fait le trajet de 9883km en 81 jours Paris - Moscou - Pékin et le Paris-Pékin à l'occasion des J.O. de 2008.

Survol de Prague, l'Europe du Nord, l'Oural Novossibirsk, et arrivée en Asie, à Pékin, BEIJING, à 4h30 du matin, après 10h de vol et un retard important qu'il a fallu rattraper en faisant deux journées en une ; dormir deux heures, essayer les VTC, et départ pour notre première étape de 70 km, sortir de la ville, longer un canal pendant 35km, puis une chambre en fin d'après-midi pour une nuit réparatrice.

Les vélos sont neufs, de la marque Pigeon (dans le sens du pigeon voyageur), des pneus un peu gros pour le bitume, mais qui nous seront utiles en montagne et dans les portions de routes en construction.

Le groupe français est composé de 45 cyclos, encadrés par les chinois(es), un chef de groupe, un serre file, deux intermédiaires sur les côtés qui sécurisent dans les carrefours et un mécano. Notre périple de 400km se situe au nord-est de Pékin.

Beaucoup de klaxons de la part des automobilistes mais pas d'agressivité. La plupart du temps, le parcours utilise les nombreuses pistes cyclables. Le problème, c'est qu'il faut les partager avec les voitures mal garées, les engins de chantiers, les piétons, les petits producteurs qui étalent leur légumes à vendre, les cyclistes qui viennent en sens inverse, et les bus qui s'arrêtent au milieu pour faire descendre les passagers, vigilance extrême à tout moment donc.

Le temps est au grand beau, mais très froid ; nous mettons jusqu'à cinq épaisseurs de vêtements. Les organisateurs repoussent les départs à 9h30 le matin pour avoir un peu moins froid, vers midi c'est un peu mieux. Nous gardons en mémoire les traversées des tunnels en construction, l'étape montagne, un bon petit dénivelé au coude à coude avec les Chinois et les déplacements à gauche dans les carrefours à Pékin, faut pas avoir peur. Les sorties se finissent vers 16h, temps libre jusqu'à 19h.

Nous étions prévenus, mais le bien le plus précieux sur notre terre, l'eau, est utilisable uniquement en bouteilles.

19h30 repas. Ils se prennent autour d'une table ronde de 10 places et un plateau tournant au milieu. Tous les plats arrivent pratiquement en même temps : légumes cuits vapeur, soupes, pâtes, poulet, bœuf, sauces salées sucrées, d'autres plats indéfinis, mais toujours excellents. Le tout avalé à l'aide des baguettes (même les petits pois !), pour le riz à tous les repas, une petite cuillère à soupe est utilisée.



Après deux jours et demi de vélo, nous voici devant la grande muraille de Chine : Passe Huangyaguan ; effet impressionnant, d'autant plus que nous sommes en fond de vallée, la muraille qui part à gauche et à droite, avec ses tours et ses postes de guet. Nous sommes logés au cœur de ce poste de défense et profitons de la matinée pour escalader sur plus d'un kilomètre cette construction qui date de plus de 2000 ans. La hauteur des marches par endroits ne laisse pas nos jambes sans quelques courbatures le lendemain.

C'est un peu plus tard dans la matinée que nous rencontrons nos homologues chinois dans le cadre du 50^e anniversaire des rencontres franco-chinoises et du 10^e anniversaire de la collaboration avec l'association Amitié Euro-Chinoise, la FFCT et Eurasia Tours, organisateurs du voyage. Environ 500 personnes, sur l'esplanade, et des séances photos dignes du festival de Cannes. À l'issue de la cérémonie, la signature des jumelages en présence du Président de la FFCT, de son homologue Chinois et autres délégués, hauts commissaires et responsables de clubs. Notre club est donc **jumelé** avec **Chengdu** (9,6 millions d'habitants), capitale de la province de Sichuan (80,5 millions d'habitants !).

Découverte de la France à vélo et passage à Puy-Saint-Martin de cyclotouristes Chinois – Juillet 2015

Le retour sur Pékin par une étape de montagne, traversée de villages peu habitués à voir des touristes, encore moins en vélo. Séances photos avec les enfants et les habitants toujours avec le sourire et dans la bonne humeur.

La traversée de Pékin au pied des buildings récemment construits à l'occasion des J.O. de 2008 en vélo fait contraste saisissant avec tous les paysages et les rencontres précédentes.

Les vélos rendus, les cinq accompagnateurs nous quittent non sans échanges d'adresse. Nous poursuivons par deux derniers jours en bus et un peu de tourisme, accompagnés de notre guide préférée « Nuage » toujours souriante. La place Tian An Men, la plus grande du monde (grand poster de Mao), la cité interdite, c'est-à-dire l'ancienne résidence impériale des Mings et des Qing, le temple du ciel. Toutes ces merveilles par un temps toujours très froid, mais ciel au grand bleu. Visites organisées dans les magasins de soie, de perles et de thé, qui chez eux est un vrai cérémonial.

Une soirée de clôture avec le fameux canard laqué (un bon cuisinier doit le couper en plus de 150 morceaux), remise des cadeaux avec nos guides et accompagnateurs.

Notre séjour terminé, nous retenons l'excellent accueil de nos hôtes, en espérant les accueillir un jour à Puy-Saint-Martin.

Le Cyclo club Puy-Saint-Martin, dirigé par son président Bernard Gavory et Didier Martz en charge du tourisme, ayant eu connaissance d'un voyage en France de cyclotouristes Chinois entre Nice et Paris du 8 au 22 juillet 2015, entreprend, en relation avec le Codep26, de les accueillir dans la Drôme et de leur faire découvrir leur village perché de Puy-Saint-Martin en organisant un accompagnement sur deux jours et un accueil avec repas à Puy-Saint-Martin.

Le 15 juillet 2015, après avoir dormi à Montélimar, les cyclotouristes Chinois rallient Puy-Saint-Martin, accompagnés par les Cyclos de Puy-Saint-Martin, de Montélimar, de Marsanne et de deux membres du Codep26. Ce trajet de 35km est entrecoupé par des arrêts touristiques où les cyclotouristes Chinois découvrent la nature de la plaine de Cléon d'Andran et les champs de lavande, mitraillés par les appareils photo ...



A Puy-Saint-Martin, la municipalité, en relation avec le Syndicat d'Initiative et le Cyclo club Puy-Saint-Martin, organise une réception chaleureuse et conviviale. Après les discours de bienvenue des édiles, relayés par l'interprète auprès des cyclotouristes Chinois, de nombreux cadeaux leur sont offerts, nougats, bouquets de lavande et surtout, à chacun une médaille du club et de magnifiques cartes postales de Puy-Saint-Martin. Il leur est demandé de les remplir pour envoi à leur famille en Chine et ainsi faire connaître ce beau village à plus de 10 000 km ! Moment très sympathique et expédition postale assurée par le Syndicat d'Initiative.

Ensuite, le repas est servi par les commerçants et des bénévoles de Puy-Saint-Martin. Encore un grand moment de convivialité et d'échange entre tous les participants Chinois et Français. La municipalité a prévu une animation musicale !

Les cyclotouristes Chinois apprécieront tous les plats, même le picodon...

Après un repos digestif sous les ombrages du parc municipal -il faisait 32° à l'ombre-, tous ces valeureux cyclotouristes Chinois repartent pour rallier Portes les Valence par le col du Dèvès!

Rencontre très enrichissante entre deux civilisations.



Chats l'Heureusement Vôtres

Mettre fin à la prolifération des chats errants

Une action commune est indispensable



«Votre aide physique ou financière est la bienvenue... et vos croquettes aussi», pouvait-on lire, entre autres informations, sur le panneau de l'association Chats l'Heureusement Vôtres lors du récent Forum des associations. La sollicitation est jusqu'à ce jour restée sans écho. Rien d'étonnant si l'on se réfère au faible nombre de visiteurs ayant pris le temps de marquer une halte devant notre stand...

Et pourtant la responsabilisation doit être la plus large possible. Nous avons besoin de la participation du plus grand nombre.

Comment apporter son aide ?

— En adhérant à l'association : 25 € + 25 € + etc. augmenteront les moyens financiers et permettront de faire face aux frais de stérilisation. Sur présentation de la carte d'adhérent, la clinique vétérinaire de La Bégude accorde d'ailleurs aux propriétaires de chats une réduction de 30% sur certains actes.

— En faisant stériliser ses propres chats afin d'en éviter une prolifération incontrôlée, balayant ainsi l'argument fallacieux : « Je les laisse vivre leur propre vie ! ». C'est avec une telle réaction que le village connaît aujourd'hui en la matière une situation qui ne pourra mathématiquement qu'empirer si une prise de conscience collective n'est pas engagée.

Le bilan après cinq mois de fonctionnement de l'association est encourageant :

— 15 chattes errantes capturées par nos soins et stérilisées par la clinique vétérinaire de La Bégude ; ce qui, à raison de trois ou quatre portées par an, représente plus de 180 naissances évitées. Coût : plus de 1200 €, soit près des trois-quarts de la subvention municipale. Relâchées sur les lieux de leur capture, ces chattes sont nourries quotidiennement aux frais des bénévoles, soit pour ces derniers une lourde charge.

— 50 chatons nouveau-nés confiés à la clinique pour y être euthanasiés dans des conditions respectueuses des animaux.

Enfin, une précision à l'adresse de ceux qui nous sollicitent pour prendre en charge des chats dont il est impossible de savoir s'ils leur appartiennent ou pas, arguant du fait que «l'association est là pour ça» (!) : Chats l'Heureusement Vôtres a pour raison d'être de compléter les actions de chacun et non d'y suppléer en prenant tout à sa charge. Le travail entrepris pour réguler la prolifération des chats errants doit être une œuvre commune. La réussite ainsi obtenue sera alors partagée par tous.

Chats l'Heureusement Vôtres

Adhésion annuelle : 25 €

Contact : 04 75 90 43 83.

Nouvelle association à Puy...

Bonne nouvelle : Des amateurs de la « petite boule » ont créé l'association :

« Convivial Pétanque Club de Puy-Saint-Martin » -CPPSM-

Christophe CORNILLE est président ; Guillaume PETIT, vice-président et Doudine AGUILI, trésorier.

Si vous souhaitez rejoindre cette association, il vous suffit d'y adhérer.



Vie Associative

Amicale Laïque – Cantine scolaire

Des nouvelles de notre cantine scolaire

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 28 septembre a rassemblé une quinzaine de parents d'élèves, des habitants et plusieurs élus de Puy-Saint-Martin et Roynac, preuve de la volonté de tous de préserver une cantine indépendante et de qualité.

Appel à bonnes volontés

L'Amicale Laïque fonctionne grâce au bénévolat de ses membres actifs, qui ont par ailleurs un emploi. C'est pourquoi les coups de main sont les bienvenus : encadrement du Repas de Noël, participation aux animations, saisie des pré facturations, présence aux permanences le mercredi matin ou un autre jour ... Chacun peut participer en fonction de ses envies et de ses disponibilités.

Pour le moment, une permanence est assurée tous les mercredis matins de 9h à 12h.



Réservez votre repas !

Même si vous n'êtes ni enfant ni parent d'élève, vous avez la possibilité de profiter de la cantine de l'Amicale Laïque :

-soit en mangeant sur place (7,50€)

-soit en emportant votre portion du plat principal (5,50€)

Attention ! Dans tous les cas (élèves et autres adhérents), il faut réserver avant le jeudi à 18h30 pour les jours de la semaine suivante.

L'Amicale accepte vos fruits et légumes

Votre jardin produit trop et vous ne savez pas quoi faire de vos tomates, de vos prunes, de vos salades ... ? Vous pouvez les offrir à la cantine ! Oui oui, c'est permis, et ça fera plaisir aux petits et aux grands de manger des produits de chez nous !

Dans la rubrique « Petites annonces », nous sommes aussi à la recherche d'un *sèche-linge d'occasion* en bon état.

Programme National Nutrition Santé (PNNS)

Les repas préparés par notre cuisinière Graziella respectent désormais les rations préconisées par le PNNS qui est un plan de santé publique. Ainsi, nos enfants ont des repas bien équilibrés et bien dosés.

Le tableau des rations par classes d'âge est disponible sur le site Internet de la mairie de Puy-Saint-Martin. En voici un extrait :

viande	maternelles	primaires	Adultes / ados
bœuf rôti	40 grammes	60 grammes	80 à 100 grammes
steak	50 grammes	70 grammes	80 à 100 grammes
porc rôti	50 grammes	70 grammes	80 à 100 grammes
escalope de dinde	50 grammes	70 grammes	80 à 100 grammes

(Ministère de l'Éducation Nationale, B.O. n° 9 du 28 juin 2001)

Les animations de l'automne : dates à retenir !

-28 novembre : vente de **boudin** devant la salle des fêtes pendant la bourse aux jouets du CCAS.

-Début décembre : vente de **sapins de Noël** en collaboration avec le magasin Passion Nature.

-9 décembre : vente d'**oreillettes** (bugnes).

-15 décembre : **repas de Noël** pour les enfants des deux écoles à la salle des fêtes de Puy-Saint-Martin (les parents bénévoles servent les enfants).

Les animations de l'Amicale Laïque sont ouvertes à tous !

Amicale Laïque Puy-Saint-Martin / Roynac

8 rue du 11 novembre 1918 (juste au-dessous de l'école)

26450 Puy-Saint-Martin

04 75 90 28 84, clshcharivari@free.fr



C'est fait ! La section de l'AAR, « l'Atelier Informatique », est installée à Puy-Saint-Martin dans l'arrière salle de l'agence postale.

- Doté de 6 ordinateurs (PC), d'une imprimante et d'une connexion à Internet, l'Atelier Informatique débutera les :
- lundi 12 octobre de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30
- jeudi 15 octobre de 18h30 à 20h30.

Les inscriptions ont été rapides et il ne reste que deux places dans l'atelier du lundi après-midi. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous inscrire rapidement.

Selon vos besoins, les trois animateurs vous proposent de :

- découvrir la micro-informatique (l'environnement Windows, le matériel ...)
- d'apprendre à utiliser la souris et le clavier
- d'apprendre à surfer sur Internet
- de vous initier ou/et de vous perfectionner à Word, Excel et PowerPoint.



Le contenu des ateliers est :

- personnalisé : vous ne faites que ce dont vous avez besoin !
- individualisé : vous avancez à votre propre rythme !

Nous recherchons une quatrième personne qui maîtrise assez bien l'environnement Mac et qui aurait 2 heures par semaine à consacrer à l'atelier.

Pour toutes informations, adressez-vous à Marie-Claire Debouverie (06 32 01 32 57).

Vie Associative

Vieillir au Village



L'été se termine ! Les fermetures des restaurants ont demandé beaucoup d'agilité à nos bénévoles que nous remercions tout particulièrement pour leur souplesse. Le démarrage d'une nouvelle zone de restauration sur La-Bégude-de-Mazenc devrait se mettre en place courant novembre.

La rentrée, c'est aussi de nouveaux projets à mettre en œuvre ; le transport des personnes à mobilité réduite en fait partie. Cette activité, qui s'intègre parfaitement à la panoplie des prestations que nous offrons déjà, se traduit par l'aménagement du véhicule actuel avec un siège pivotant extractible.

Les après-midi récréatives continuent avec un flux constant de bénéficiaires (voir le programme du 4^e trimestre).



Vieillir au Village (suite)



Programme des après-midi récréatives

Notre objectif est de favoriser un échange et de distraire les personnes âgées qui ne sortent pas souvent de chez elles, faute de véhicule ou de mobilité.

Fréquence: Les vendredis, tous les 15 jours

Horaire: De 14:00 H à 17:00 H

Lieu: Salle de Réunion de la Mairie de Roynac

Participation: 6€ + 3,50€ si transport

Contacts: - Jean DEMURE: 04 75 90 94 48 - Vieillir au Village: 04 75 90 14 85

Il est préférable de réserver. Un goûter sera servi à la fin de l'après-midi récréative.

Novembre

•13 novembre 2015:

Cambodge et temples d'Angkor par Chantal Demure.



Le Ta Prohm

•27 novembre 2015:



paysans au moyen âge

L'évolution de la vie paysanne en Drôme Ardèche à travers son habitat par Bernard Leborne

Décembre

•11 décembre 2015: Après midi Musique



Plan Local d'Urbanisme



5 principes retenus pour 5 Orientations:

- 1-Puy Saint Martin une commune **Village**
 - 2-Puy Saint Martin une commune **Solidaire**
 - 3-Puy Saint Martin une commune **Nature**
 - 4-Puy Saint Martin une commune **Dynamique**
 - 5-Puy Saint Martin une commune **En Réseau**
- 5 THEMES CONSULTABLES EN MAIRIE OU SUR LE SITE

La carte de synthèse **PROVISOIRE**
du PADD-Réunion publique du 9/10/15



- | | | |
|---|---|--|
|  Préserver et réhabiliter le noyau historique remarquable. |  Respecter la limite de la lisière forestière à l'Est et au Nord. |  Développer 3 secteurs d'offre touristique et de loisirs en lien avec les chemins de randonnées. |
|  Exploiter les dents creues dans le tissu bâti des 3 couronnes urbaines. |  Consolider la limite urbaine avec la plaine agricole à l'Ouest et au Sud. |  Valoriser la butte autour du cimetière et du belvédère et créer des jardins familiaux en face Sud. |
|  Limiter le bâti isolé autour du bourg. |  Valoriser la butte du cimetière avec son point culminant. |  Promouvoir l'activité sportive et le bien être autour du pôle disposé à l'Ouest. |
|  Définir clairement les limites Nord et Sud de l'urbanisation. |  Préserver la trame bleue interne et externe au bourg. | |
|  Ouvrir à l'urbanisation les 2 zones résiduelles au Sud. |  Développer la trame verte liant la plaine agricole à la forêt. | |
|  Achèver l'urbanisation des secteurs Nord. |  Maîtriser les franges paysagères Nord et Sud du développement du bourg. | |

Rappel de la démarche PLU: 3 grandes phases pour 3 dates

2015: Phase 1 {diagnostic + PADD}

2016: Phase 2 {règlement Zonage rapport présentation + arrêt du PLU Enquête publique}

2017: Phase 3 {Finalisation Approbation}

**Photo de classe d'anciens élèves de
Violette et André MORIN
19 Septembre 2015**



Photo : W. VANCAUWENBERG